

Traducteurs locaux snobés par la Confédération

par Pauline Rumpf - Professionnels et élus s'inquiètent du nombre de mandats confiés à l'étranger. La Confédération se veut rassurante.



(Photo: Keystone)

on off i

«La Confédération utilise depuis quelques années une plateforme d'appels d'offres ouverte au monde entier. Depuis lors, la plupart des traducteurs historiques ne décrochent plus de mandats par ce biais. En ce qui me concerne, cela fait un an et demi.» Selon une traductrice qui travaille depuis longtemps en freelance pour la Confédération, les prix cassés offerts par des agences de traduction en sont la cause.

«Une page était payée près de 120fr., il faut maintenant parfois descendre jusqu'à 30fr. pour avoir le contrat, et encore!» Inquiète pour la qualité des documents utilisés par l'administration, le gouvernement ou encore le Parlement et estimant que ces prix ne permettent plus de vivre de ce métier, la traductrice enjoint à Berne de passer par des professionnels formés dans le pays.

Le prix de la page est en baisse

La chancellerie confirme que la plateforme Simap, introduite progressivement dans tout le pays depuis quatre ans pour tous types d'appels d'offre, est ouverte aux mandataires étrangers. Début 2019, ceux-ci ont remporté environ 12% des mandats et coûtaient en moyenne 4,3% de moins que les Suisses. Le prix moyen de la page est même en recul de 8,5% par rapport à 2017, variant entre 30 et 150 francs.

Quelques départements ont toujours recours à un réseau de traducteurs, mais pour le reste, «les prix du marché sont établis en fonction de l'offre et de la demande», tranchait le Conseil fédéral fin août en réponse à une interpellation parlementaire (lire encadré). Toutefois, assure-t-il, sont aussi pris en compte «la spécialisation des fournisseurs, la qualité et la fiabilité démontrées auparavant».

«Un dumping salarial d'État choquant»

Auteure d'une interpellation à ce sujet, Silva Semadeni (PS/GR) dénonce un dumping salarial d'État. «C'est choquant que la Confédération mette une telle pression sur les prix!» Elle admet toutefois que l'usage de logiciels comme DeepL (lire «20minutes» du 18 novembre) peut accélérer le travail. Le Conseil fédéral répond que le changement est trop récent pour tirer des conclusions définitives, mais qu'il suivra l'évolution de la situation.

Langage fédéral

L'essentiel des documents fédéraux fait l'objet d'une traduction, «mais il faut parfois se battre pour en obtenir une, constate Denis de la Reussille (PDT/NE). De plus, encore récemment, un document contenait plein de titres en anglais...»

«Il y va de la cohésion nationale de maintenir un bon réseau de traducteurs, ajoute Silva Semadeni. L'italien helvétique n'est pas le même que l'italien de Rome, tout comme un Français ne sera pas forcément sensible aux spécialités du français fédéral.»